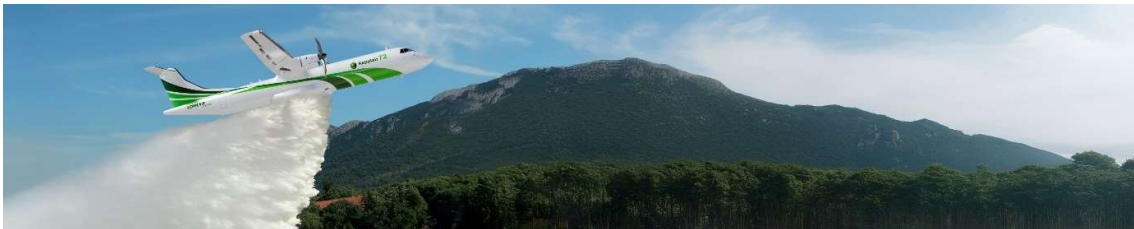


Communiqué de presse

Toulouse, le 28 mai 2026

Keplair Evolution passe un cap décisif avec la réception de son premier avion prototype cet été, en route pour les premiers essais d'ici la fin de l'année !



Keplair Evolution, qui a récemment reçu le soutien officiel de l'État et de la Région Occitanie dans le cadre du plan France 2030 et du FEDER pour son avion bombardier d'eau multi-rôle, le KEPPLAIR 72 « Forest Keeper », franchit aujourd'hui une étape décisive, avec la réception prochaine de son premier avion d'essais.

Basé sur la conversion d'un ATR 72, le KEPPLAIR 72 est un bombardier d'eau multi-rôle, doté d'une capacité de 7,5 tonnes, ravitaillé au sol, dédié à la lutte contre les incendies, mais pouvant aussi être utilisé, selon les besoins de ses clients, pour du transport cargo ou de l'évacuation sanitaire.

Mis à disposition de Keplair Evolution par son partenaire ACIA-Aero Capital, le premier prototype d'essais, un ATR 72 cargo, arrivera à Toulouse-Blagnac cet été, où il sera converti en bombardier d'eau par Aerotec & Concept, leader européen des modifications sur aéronefs. Cette conversion se fera grâce à un système exclusivement développé pour Keplair Evolution par Trotter Controls, référence internationale dans la conception et la fabrication de systèmes de télémétrie et de largage pour avions bombardiers d'eau.

L'objectif : débiter les essais de largage à la fin de cette année, en vue d'une certification de l'appareil et de premières livraisons en 2027.

Le projet KEPPLAIR 72 vise à apporter une réponse rapide, innovante et durable au marché vieillissant et en tension de la flotte mondiale de bombardiers d'eau, dans un contexte croissant d'incendies et de catastrophes naturelles aggravés par le dérèglement climatique. Ceci dans une démarche de performance énergétique et de réduction d'impact écologique, tout en répondant à un enjeu de souveraineté nationale, de résilience territoriale et de sécurité publique.

ACIA, un partenaire-clé du projet

Le groupe ACIA accompagne Keplair Evolution depuis le lancement du programme KEPPLAIR 72, à travers sa filiale dédiée à la conversion, ACIA IPRC. Ce partenariat permet à Keplair de bénéficier de l'expérience unique d'ACIA dans la conversion des ATR, tandis qu'en mettant à disposition de Keplair Evolution ce premier avion prototype, ACIA renforce son implication dans l'aventure du KEPPLAIR 72.

L'appui d'un écosystème éprouvé pour des avantages concurrentiels-clés

Basé sur la conversion d'un ATR 72, le projet KEPPLAIR 72 s'appuie sur l'écosystème et le réseau international de l'avionneur franco-italien, permettant de limiter le risque industriel, protéger sa propriété intellectuelle et reposer sur une stratégie solide, tout en bénéficiant d'une maintenance facilitée.

Avec l'appui de plusieurs d'acteurs industriels reconnus, le projet KEPPLAIR 72 présente des avantages concurrentiels réels :

- **Rapidité de mise sur le marché** (l'utilisation d'une plateforme existante permet de réduire à 3 ans les délais de mise sur le marché, contre 8-10 ans pour la concurrence, et de limiter l'investissement initial) ;
- **Innovation technique du système de largage** qui crée un avantage concurrentiel durable ;
- **Réduction des coûts**, tant en termes de développement, que d'achat (-50%), d'exploitation et de maintenance (-30%) ;
- **Réduction des émissions de CO²** jusqu'à 40% : réutilisation d'avions existants, optimisation de la consommation de carburant...;
- **Polyvalence unique** de l'appareil, adaptable selon les besoins des clients : bombardier d'eau dédié ou multi-rôle (bombardier d'eau, évacuation sanitaire et fret) ;
- **Gouvernance expérimentée**, sur un marché mondial porteur et un paysage concurrentiel limité, offrant une fenêtre stratégique unique favorable.

Un savoir-faire unique au monde

En collaboration avec l'IMFT (Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse) et le Professeur Dominique Legendre qui assure un rôle de conseil scientifique, Kepplair Evolution a acquis un savoir-faire unique, basé sur une approche scientifique de la conception des systèmes de largage.

Le système de largage KEDS (Kepplair Evolution Delivery System), exclusivement développé pour Kepplair Evolution par Trotter Controls et l'IMFT - les deux références internationales dans l'étude, la conception et la fabrication de systèmes de télémétrie et de largage pour avions bombardiers d'eau – fait aujourd'hui de Kepplair Evolution une référence mondiale dans le domaine de l'analyse des performances de largage et la prédiction d'empreintes au sol.

Une logique de réindustrialisation nationale et européenne

Le projet KEPPLAIR 72 mobilise le savoir-faire français en matière de modifications d'aéronefs et permet de maintenir sur le territoire des compétences industrielles stratégiques. Au-delà de ses avantages économiques, ce projet renforce l'indépendance technologique française dans un secteur crucial pour la protection environnementale. Le projet permet de créer ou maintenir des emplois qualifiés dans l'industrie aéronautique française, participant ainsi à la revitalisation du tissu industriel national.

Un projet reconnu d'intérêt national

Le projet KEPPLAIR 72 bénéficie d'une lettre d'intérêt de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, dans le cadre du renouvellement de ses capacités aériennes de lutte contre les feux de forêt et d'une réponse aux enjeux de souveraineté économique de la France et de l'Europe. Ce projet positionne la France comme leader européen dans la lutte aérienne contre les incendies, tout en contribuant aux objectifs de transition écologique par une solution efficace de protection des forêts.

Une procédure de certification déjà enclenchée

Préalable indispensable à sa mise sur le marché, la certification constitue une étape critique du projet, nécessitant un investissement conséquent mais optimisé grâce à l'utilisation d'une plateforme ATR 72 déjà certifiée.

L'aide publique permet d'engager rapidement les études techniques approfondies et les essais requis pour obtenir le Supplemental Type Certificate (STC) auprès de l'EASA, l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne, puis de la FAA, agence américaine fédérale de l'aviation.

Cette approche permet de réduire considérablement le délai de certification, et donc de mise sur le marché, prévue dès 2027.

« La réception, dans quelques semaines, de notre premier appareil marque une nouvelle étape du projet KEPPLAIR 72, avec la concrétisation d'un programme sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. Nous nous sommes entourés des meilleurs spécialistes pour développer un avion bombardier multi-missions, qui sera rapidement prêt à répondre aux besoins de renouvellement des flottes d'avions bombardiers d'eau dans le monde », se réjouit David JOUBERT, Président et Fondateur de Kepplair Evolution. Il ajoute : « l'ATR 72 est déjà exploité dans des environnements exigeants - nord canadien, Afrique de l'Ouest, opérations sur pistes sommaires... Nous sommes donc confiants dans les capacités de cet appareil, à la fois efficient, efficace et éco-responsable, et nous espérons le voir mener ses premiers essais de largage d'ici la fin de cette année ».

« Nous avons embarqué très tôt dans le projet KEPLAIR 72, via notre filiale ACIA Aero Technics, séduits par la vision et la feuille de route portées par Keplair Evolution. Nous retrouvons dans cette aventure de fortes similitudes avec la manière dont nous avons construit nos propres programmes de conversion ATR Large Cargo Door. L'ATR est une plateforme que nous connaissons parfaitement bien, que nous exploitons nous-mêmes au sein du groupe et dont nous apprécions depuis longtemps la robustesse et la polyvalence. Au-delà de l'aspect industriel, ce projet reflète une valeur essentielle pour ACIA : réunir autour d'un objectif commun des expertises de haut niveau qui ne se seraient probablement jamais rencontrées autrement », déclare Mark HURST, Président d'ACIA Aero Group.

A propos de Keplair Evolution :

Créée en 2012 par David Joubert, Keplair Evolution SAS repousse les limites de l'aéronautique au service d'un monde plus sûr, en développant un projet de bombardier d'eau multi-rôle dédié à la lutte contre les incendies, le transport cargo et l'évacuation sanitaire : le KEPLAIR 72 "Forest Keeper".

Le projet KEPLAIR 72 bénéficie d'une lettre d'intérêt de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, dans le cadre du renouvellement de ses capacités aériennes de lutte contre les feux de forêt et d'une réponse aux enjeux de souveraineté économique de la France et de l'Europe. Le projet a également reçu en mars 2026 le soutien officiel de l'État et de la Région Occitanie dans le cadre du plan France 2030 et du FEDER.

Keplair Evolution est actuellement en phase de levée de fonds Serie A. Cette Serie A complète les levées de fonds successives qui ont permis de porter l'entreprise jusqu'à aujourd'hui. Initialement financée par ses fondateurs, Keplair Evolution a levé 1,5 M€ en seed money pour lancer en 2024 le projet Keplair 72. De juillet à décembre 2025, l'entreprise a collecté 5M€ supplémentaires, dont 3M€ en Obligations Remboursables en Actions et 2 M€ en pré-serie A. Parmi les souscripteurs figure le Groupe AVICO, premier courtier aérien français et leader mondial de l'affrètement entre compagnies aériennes. Une campagne de financement participatif, ouverte au grand public, vient de débiter.

Plus d'informations sur www.keplair-evolution.com

Contact presse Keplair Evolution

Caroline BROWN / CB Relations Presse

+33 (0)6 22 08 86 23

caroline.brown.rp@gmail.com

Soutenu
par



Cofinancé par
l'Union européenne

